Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le 30 MAI 2013

Monsieur le Député,

C'est avec tout l'intérêt qu'il mérite que j'ai pris connaissance de votre courrier relatif au souhait de l'association des professeurs d'histoire et de géographie, d'obtenir une augmentation du volume horaire consacré à l'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de première et terminale scientifique.

La place de l'histoire-géographie en série scientifique est un sujet qui retient toute mon attention.

Le caractère formateur de ces disciplines pour la compréhension du monde contemporain et la préparation des élèves à l'exercice de leurs droits de futurs citoyens, en font une des composantes majeures de la culture générale dans toutes les séries.

Conformément aux engagements du Président de la République, j'ai décidé de réintroduire l'histoire-géographie dans les enseignements obligatoires en classe terminale de la série scientifique S.

Pour préserver l'équilibre des enseignements dans cette série, l'horaire d'histoire-géographie en classe de première est modifié concomitamment à celui de la classe de terminale.

La nouvelle configuration horaire de l'histoire-géographie en série S est la suivante : 2,5 heures hebdomadaires en classe de première et 2 heures en classe de terminale. Elle répond au souci de conforter une culture générale historique et géographique sans alourdir à l'excès l'horaire global des élèves.

.../...

Monsieur Michel MENARD
Député de Loire-Atlantique
Vice-président du Conseil général
Assemblée nationale
75355 PARIS CEDEX 07

BDC/2012025101/DI/DF
V/L du 12/12/2012

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

L'application de ces mesures concernera la classe de première S à compter de la rentrée 2013 et la classe de terminale S à compter de la rentrée 2014, conformément aux dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2012.

Les programmes de la série S ont été aménagés pour tenir compte des modifications d'horaires.

Ces programmes ont été soumis au Conseil supérieur de l'éducation du 13 décembre 2012 et pris par arrêté du 7 janvier 2013

Par ailleurs, les élèves passeront une épreuve d'histoire-géographie en fin de terminale à compter de la session 2015 du baccalauréat.

La réintroduction d'un enseignement obligatoire d'histoire-géographie en classe terminale de la série scientifique est une reconnaissance majeure de l'importance que le Gouvernement accorde à cette discipline. Cette réintroduction s'est d'ailleurs accompagnée d'un gain horaire de 12,5 % sur l'horaire de l'ensemble du cycle terminal. Il n'est pas envisagé d'aller plus avant, car ce serait oublier que les élèves français ont parmi les emplois du temps les plus chargés de l'OCDE. Avec un horaire de 2 h 30 en classe terminale, un élève des séries S "spécialité sciences de l'ingénieur" pourrait avoir jusqu'à 41 heures de cours par semaine, volume tel qu'on peut s'interroger de sa pertinence pédagogique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent PEILLON